

**I.S.T.A.V.**

*Institut Scientifique et Technique  
de l'Animal en Ville*

***Gestion des nuisances***

***Maintien de la biodiversité***



***Audit des méthodes  
Formations  
Accompagnement-Conseil***

[www.istav.net](http://www.istav.net)

**CATALOQUE**

# I.S.T.A.V.

Institut Scientifique et Technique  
de l'Animal en Ville

## Une expertise et une expérience de la gestion harmonieuse du bien-être homme-animal et de la biodiversité en ville

Accompagnement - Conseils - Audits - Formations –  
Conférences - Journées d'études -  
Lettre d'actualités

### NOS REFERENCES

AMIENS *Hygiène* – ANGOULEME *Propreté-Environnement & Hygiène-Santé* – ARLES *Santé* – ARRAS *Cadre de Vie* –  
ASNIERES SUR SEINE *Hygiène* – AUMALE *Maire* – BEZIERS *Conseiller Municipal* – BLOIS *S.E.H.S.* – BOBIGNY *Proximité* –  
BORDEAUX *Police Municipale* – BOULOGNE-BILLANCOURT *Hygiène* – BOULOGNE SUR MER *Nettoiemnt* – BOURG EN  
BRESSE *Hygiène* – BREST *Santé Environnement* – BRIOUDE *Conseiller Municipal* - BRIVE LA GAILLARDE *S.C.H.S.* – BRY  
SUR MARNE *Maire-Adjoint & Conseiller Municipal* – CAEN LA MER *Fourrière Animale* – CA SEVRES-BOULOGNE *Pôle  
Propreté* – CAHORS *Fourrière Animale* – CANNES *Hygiène & Santé* – CERGY *Police Municipale* – CHALONS-EN-  
CHAMPAGNE *S.C.H.S.* – CHAMBON SUR LIGNON *SICCDEI* – CHARLEVILLE MEZIERES *Espaces Verts* – CHOISY LE ROI  
*Hygiène et Santé* – CLAMART *Environnement & Hygiène* – CODAH *Fourrière Animale* – CŒUR COTE FLEURIE *Fourrière  
Animale* – DIJON *Propreté* – DOUAI *Espaces verts & Propreté* – DSV DE L'ALLIER - DSV DES ARDENNES – DSV DU CHER –  
DSV DE LA HAUTE-LOIRE – DSV DU LOIR ET CHER – DSV DU NORD – DSV DES YVELINES – GRASSE *Propreté* – FAUVILLE EN  
CAUX *Maire-Adjoint* – FONTENAY SOUS BOIS *S.C.H.S. & Conseillère Municipale & Maire-Adjointe* – GIEN *Conseiller  
Municipal* – HYERES *Conseillère Municipale* – IVRY SUR SEINE *Hygiène & Cadre de Vie* – LA ROCHE SUR YON  
*Environnement* – LAVAL *Hygiène & Sécurité* – GRAND QUEVILLY *Espaces Verts & Communication* – LE HAVRE  
*Environnement* – LE MANS *Environnement* – LE PECQ *Conseillère Municipale* – LE PERREUX SUR MARNE *S.H.S.* – LE PUY  
EN VELAY *Centre Technique* – L'HAY LES ROSES *Environnement* – LIMOGES *Police Municipale* – LORIENT  
*Environnement* – LUCE *Police Municipale* – LUXEUIL LES BAINS *Services Techniques* – LYON *Ecologie Urbaine* –  
MANTES LA JOLIE *Maire-Adjointe & Hygiène* – MAISONS-ALFORT *Conseillère Municipale* – MERU *Adjointe au Maire* –  
MEUDON *Police Municipale* – MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE *Bureau de la Protection Animale* –  
MONTARGIS *Espaces Verts* – MONTATAIRE *Hygiène* – MONTPELLIER *Direction de la Sûreté* – MONTREUIL *Propreté* –  
MULHOUSE *Hygiène & Propreté* – NANCY *Hygiène & Police Municipale* – NANTERRE *Hygiène* – NEVERS *Police  
Municipale & S.C.H.O.* – NIORT *Maire-Adjoint & S.C.H.S.* – NICE *Nettoiemnt* – NOYON *Environnement & Espaces  
verts & Adjointe au Maire* – PANTIN *Voirie* – PARIS *Paris Nature* – PAU *S.C.H.S.E.* – PERSAN *Gestion Urbaine* –  
PITHIVIERS *Adjoint au Maire* – PLAINE CENTRALE 94 *Hygiène Publique* – POITIERS *Propreté* – PREFECTURE DE POLICE DE  
PARIS *Protection du Public* – REIMS *Hygiène* – ROSNY SOUS BOIS *Espaces Publics* – ROYAN *Adjoint au Maire* – ROUBAIX  
*Hygiène Publique & Propreté* – SAINT-BRIEUC *Hygiène* – SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY *Hygiène* – SAINT-MARTIN D'HERES  
*Hygiène* – SAINT-MAUR DES FOSSES *Centre Technique* – SAINT-NAZAIRE *Unité Propreté* – SAINT-OUEN *Action-  
Environnement* – SAINT-PRIEST *Police Administrative* – SAINT-QUENTIN *Hygiène-Santé* – SARTROUVILLE *Hygiène* –  
SAVERNE *Adjointe au Maire* – SOTTEVILLE LES ROUEN *Environnement* – STRASBOURG *Hygiène & Propreté* – TOULON  
*S.C.H.S. & Police Municipale & Adjointe au Maire* – TOULOUSE *S.C.H.S. & Fourrière Animale* – TROYES  
*Environnement* – VERSAILLES *Hygiène* – VILLENEUVE D'ASCQ *Voirie-Propreté* – VINCENNES *Voirie* – VITRY LE FRANÇOIS  
*ancien Sénateur-Maire* – VITRY SUR SEINE *Communication*.

# ANIMAL EN VILLE, AGIR AUTREMENT POUR MIEUX REUSSIR



L'ISTAV est un institut spécialisé dans la gestion des animaux en ville, dans un concept de développement durable.

## **Limiter les nuisances causées par les animaux en ville, Maintien de la biodiversité de la faune sauvage,**

Sont deux savoir-faire complets que l'ISTAV met au service des collectivités locales.



## **Des solutions opérationnelles et sur mesure**

Notre vocation est d'apporter aux collectivités locales des réponses opérationnelles et performantes adaptées aux problématiques de l'animal en ville au moyen de prestations de conseil et de formation :

### **Des missions d'accompagnement-conseils ou d'audits sur un ou plusieurs sites**

L'objectif est d'aider le Maire dans l'orientation et le suivi de la stratégie qu'il s'est fixée, d'évaluer les techniques mises en place et d'améliorer l'efficacité des méthodes existantes (gestion des animaux de compagnie, propreté canine, rongeurs et faune sauvage).

### **Des formations inter-mairies**

Des stages opérationnels dans nos locaux pour acquérir en un minimum de temps de nouveaux savoir-faire et développer vos compétences professionnelles. Réservés à certaines sessions

### **Des formations intra ou « sur mesure »**

Réalisées à votre demande et dans vos locaux, ces stages opérationnels sont adaptés à vos besoins avec des tarifs personnalisés.

### **Des journées d'études**

Organisées sur des thèmes innovants qui reçoivent régulièrement le parrainage du Ministère de l'Agriculture.

### **Des conférences pratiques et pédagogiques**

Des animations sur des thèmes variés pour informer ou sensibiliser la population.



# L'ÉQUIPE DE L'ISTAV

## Une équipe de professionnels pluridisciplinaires et de qualité

- Elle bénéficie d'une longue expérience pratique et pédagogique de l'animal en ville,
- Elle est à votre écoute, vous conseille et vous oriente vers la solution la mieux adaptée à vos objectifs,
- Elle vous informe sur l'organisation et le déroulement de vos formations, audits et accompagnements.

### JEAN-MICHEL MICHAUX

*Président de l'ISTAV  
Docteur Vétérinaire  
Maître de Conférences  
à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort*

Spécialiste scientifique et pédagogue reconnu de la gestion de la présence de l'animal en ville – enseignant à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort – expert de la gestion des nuisances causées par les animaux en ville et du maintien de la biodiversité de la faune sauvage.

### ROSELYNE MICHAUX

*Juriste-Formatrice  
Co-fondatrice de l'ISTAV*

Titulaire d'un master 2 en droit – anciennement responsable Juridique d'entreprises – manager de la formation et du service clients de l'ISTAV.

### MONIQUE BOURDIN

*Vétérinaire comportementaliste*

Docteur vétérinaire comportementaliste et évaluateur comportemental dans la région Ile de France – anciennement responsable d'enseignement et de consultations à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

### GILLES L'HEUREUX

*Consultant et formateur  
communication de proximité (médiation canine)*

Diplômé d'HEC Montréal – co-fondateur d'Animal Coaching – anciennement responsable de formation & directeur général d'une chaîne de distribution d'animalerie et de produits animaliers.

### CHRISTIAN ROBIN

*Consultant et formateur  
presse animalière grand public*

Formateur dans une école de journalisme et consultant – anciennement directeur des rédactions de 30 Millions d'Amis et du site Aniwa.com & éditeur du magazine 30 Millions d'Amis.

### ALAIN LAMBERT

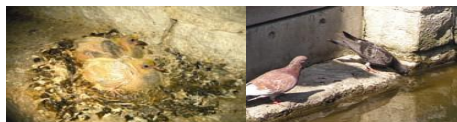
*Educateur canin*

Fondateur du Syndicat des Educateurs Canins Professionnels – directeur de la société Education & Prévention Canines.

## FAUNE SAUVAGE EN VILLE

CHATS ERRANTS – CORBEAUX - ETOURNEAUX – GOELANDS – MOUETTES – PIGEONS – RATS ...

### UNE METHODE EXPERTE DE LA GESTION DU SURNOMBRE BASEE SUR L'ECOLOGIE ET LA BIOLOGIE DES ESPECES ANIMALES



#### Une expertise technique globale et approfondie

- une connaissance pratique de la dynamique des populations animales, par une analyse des facteurs favorisant leur développement et leur adaptation à un environnement d'accueil.
- Une compétence à regrouper et à synthétiser l'ensemble des données biologiques relatives aux espèces animales incriminées (bibliographie scientifique, consultation de notre réseau d'experts français et européens...).
- Une méthode scientifique d'observation et d'analyse sur le terrain – associant, si nécessaire, des méthodes scientifiques de laboratoire :
  - pour étudier une population animale dans une périmètre délimité
  - et pour établir avec rigueur un diagnostic des nouvelles attitudes de cette espèce, causées par l'évolution de son environnement.
- Un savoir-faire pour élaborer ou évaluer des solutions techniques fiables, tant sur le plan scientifique que juridique, performantes et durables sur la zone d'intervention.

#### Une méthode biologique et écologique pour un contrôle durable des espèces animales nuisibles

- Cette méthode scientifique basée sur le comportement des espèces animales permet d'obtenir une limitation durable de leurs effectifs, initialement prolifiques, par le rétablissement d'un équilibre biologique harmonieux sur un ou plusieurs sites sélectionnés par votre ville.
- Ce contrôle des espèces nuisibles est réalisé au moyen d'un plan d'action efficace :
  - l'organisation d'un environnement moins accueillant pour réduire leur effectif global ;
  - la création d'un obstacle naturel à la prolifération et à la nuisance d'une autre espèce animale : l'anéantissement d'une population nuisible libère un nouvel espace pour une autre espèce animale qui profite de ce territoire pour se multiplier jusqu'à ce qu'elle devienne en surnombre et conduise à une nouvelle nuisance.

# DIAGNOSTIC-CONSEILS

- Pour les rats, la méthode préconisée est un complément aux techniques habituellement pratiquées. Elle renforce leur efficacité et, souvent, permet de diminuer la quantité de raticides utilisés.

## Les avantages de cette méthode pour votre ville

- Obtenir des résultats durables et performants par le rétablissement d'un équilibre biologique harmonieux sur un ou plusieurs sites, et ce à plusieurs niveaux :
  - La réelle maîtrise de la population animale incriminée ;
  - L'arrêt très pragmatique des nuisances localisées ;
  - Un coût de mise en place des actions préconisées par cette méthode nettement inférieur aux techniques traditionnelles ;
  - Une réduction considérable des plaintes de la population en engageant un vrai dialogue de proximité avec les habitants subissant les nuisances.
  - Une information efficace des irréductibles nourrisseurs sur ce qui doit être fait et ce qui ne doit pas être fait.
  - Une réponse aux attentes des protecteurs de l'environnement, en créant un équilibre biologique harmonieux qui respecte l'environnement urbain, le cadre de vie et la vie animale.
  - Un moyen de rassurer les protecteurs d'animaux par un recours moins massif à l'euthanasie.
- Remédier avec succès aux situations où les techniques classiques d'euthanasie ou de pigeonnier ne sont plus efficaces (par exemple, source de nourriture trop abondante).

## Nos diagnostics-conseils

- Audit approfondi et détaillé de la situation existante dans votre ville ou sur un ou plusieurs sites.
- Présentation d'un rapport développé de préconisations opérationnelles.
- **Aide à l'élaboration du plan communal de sauvegarde (grippe aviaire).**
- Accompagnement pour la mise en place du dispositif global opérationnel par votre ville.
- Formation des responsables et agents.
- Suivi des actions préconisées et mises en œuvre par les services techniques.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage.

**Diagnostic, préconisations, rapports et suivis individualisés**  
**Tarif établi sur devis technique**

## ANIMAUX DE COMPAGNIE

### PROPRETE CANINE

#### UNE METHODE DE MAITRISE DE LA POLLUTION CANINE PAR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF GLOBAL COHERENT ET PARTICULIER A CHAQUE VILLE

##### Une expertise complète et optimale ...

- Des connaissances approfondies du comportement du chien et de la relation entre l'homme et le chien, afin de rétablir un équilibre harmonieux entre le maître et l'animal et une communication saine entre eux.
- Une évaluation des aménagements urbains pour une réelle utilisation par les chiens.
- Une intégration de la propreté canine dans un dispositif global, cohérent et adapté à chaque ville. Ce dispositif inclut le comportement du chien qui est un être vivant avec une autonomie et des règles de fonctionnement. Cet élément est indispensable à comprendre pour intervenir efficacement sur la malpropreté.
- Un savoir-faire pour amener les villes à conduire une action éducative auprès de différents publics (enfants, jeunes, adultes, personnes âgées) éprouvant des difficultés à conduire leur chien dans les espaces propreté ou à ramasser ses déjections.
- Une véritable sensibilisation pour obtenir, dans une logique de complémentarité, une coordination étroite des services municipaux concernés pour la mise en œuvre du dispositif global.

##### Une méthode plurielle et cohérente pour obtenir un résultat véritablement efficace ...

- La propreté des trottoirs ne peut être obtenue que par la mise en place d'un dispositif cohérent qui réunit un ensemble de méthodes et de moyens (espace propreté, ramassage individuel, éducation canine, formation des personnels municipaux, communication, ...).

Tout ce qui relève de la méthode unique a, en revanche, peu de chance de se révéler suffisamment efficace (par exemple, matériel de ramassage et de poubelle à déjections).

Il est donc nécessaire d'adjoindre des moyens complémentaires aux dispositifs traditionnels pour obtenir des résultats performants.

# DIAGNOSTIC -CONSEILS

- La cohérence s'obtient également en tenant compte à la fois du comportement défécatoire spécifique au chien et du comportement social du propriétaire du chien.

## Les avantages de cette méthode pour votre ville

- Remédier avec succès à des situations où les techniques classiques de nettoyage par la ville et de ramassage individuel ne sont plus ou pas assez efficaces.
- Renforcer l'utilisation des aménagements urbains par le chien et le maître et améliorer les conditions de leur entretien.
- Obtenir des résultats durables et performants par une adaptation d'un plan global propreté en tenant compte de la politique municipale de la ville, des difficultés rencontrées par les services techniques, des attentes de l'ensemble des habitants, du comportement défécatoire du chien.
- Valoriser l'image écologique de la propreté canine par le développement de la proximité relationnelle et du volontariat des propriétaires de chien.

## Nos diagnostics-conseils

- Audit approfondi et détaillé de la situation existante dans la ville ou dans un ou plusieurs quartiers.
- Présentation d'un rapport de préconisations développé.
- Accompagnement pour la définition d'un plan global propreté canine par la ville.
- Aide à la mise en place d'une politique de communication.
- Sensibilisation des responsables et agents.
- Sélection et formation des agents médiateurs canins de proximité.
- Suivi des actions définies et mises en œuvre par la ville.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Conception personnalisée d'un plan de localisation d'espaces propreté adaptés à l'environnement.

**Diagnostic, préconisations, rapports et suivis individualisés**  
**Tarif établi sur devis technique**

# DIAGNOSTIC -CONSEILS

## ANIMAUX DE COMPAGNIE

### CHIENS AGRESSIFS

#### PLAN DE PREVENTION COMMUNAL DES ACCIDENTS DOMESTIQUES & DE VOISINAGE

Suite à la gravité des accidents qui a conduit à la nouvelle législation sur les chiens dangereux ou mordeurs, la loi renforce les pouvoirs du Maire dans certaines situations à risque ou de dangerosité avérée. Encore beaucoup de propriétaires ou de détenteurs de chiens n'auront pas accès à la formation prévue par le législateur. Le contenu de celle-ci est à ce jour inconnu (avril 2008) et ses conséquences sur le quotidien sont incertains.

Le Maire a alors le choix d'intervenir exclusivement dans les limites de la loi dans le cadre de ses pouvoirs de police ou bien de renforcer son rôle de proximité en douceur par une prévention plus en amont de la sécurité locale et mettre en œuvre ses pouvoirs de police de manière ponctuelle. C'est dans l'optique de cette deuxième solution que l'ISTAV se propose d'accompagner et d'assister le Maire dans la mise en place et l'exécution d'un plan de prévention des accidents domestiques et de voisinage. Son objectif : enrayer la majorité des risques de la sécurité quotidienne causés par les chiens et accroître l'impact local du Maire.

### FOURRIERE ANIMALE

#### LEVER LES CONTRAINTES DE SON INSTALLATION ET DE FONCTIONNEMENT

- Audit du projet : localisation, caractéristiques des bâtiments, mode de fonctionnement.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Accompagnement au démarrage.
- valoriser la fourrière en renforçant la communication (presse communale et compétences d'accueil des agents).

### JOURNEE DU CHIEN

#### ORGANISATION PERSONNALISEE D'UN EVENEMENT FESTIF, CREATIF ET INSTRUCTIF POUR VOS ADMINISTRES SUR LE CHIEN EN VILLE

**Diagnostic, préconisations, rapports et suivis individualisés**  
**Tarif établi sur devis technique**

# CHATS ERRANTS

## MAITRISER LA RESPONSABILITE DU MAIRE

Choisir et mettre en place une technique efficace de régulation  
Evaluer concrètement les améliorations à apporter aux moyens existants

### INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1 jour.

**Offre duo** : bénéficiez d'une véritable expertise et d'une offre tarifaire en vous inscrivant également à la formation « Fourrière animale ».

**Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)**

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Résolution en temps réel des cas rencontrés par les participants.
- Remise aux participants de tableaux synthétiques sur le droit en vigueur.

#### OBJECTIFS

- Identifier les 2 grandes méthodes de gestion des surpopulations de chats errants et savoir les mettre en place.
- Maîtriser la responsabilité du Maire.
- Optimiser les techniques de régulation par une meilleure compréhension du comportement du chat.
- Savoir communiquer auprès des nourrisseurs.
- Appréhender la législation et les risques sanitaires.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert de la relation homme-animal en ville.
- Juriste-formateur.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### CONSEILLEES

- Fourrières animales.
- Prévenir la rage.

### PROGRAMME

- 1. INTEGRER LES NOTIONS DE BASE INDISPENSABLES SUR LE COMPORTEMENT DU CHAT**
  - les principaux traits du comportement du chat.
  - ses facultés naturelles d'adaptation à la vie errante.
- 2. MAITRISER LES ASPECTS JURIDIQUES DE LA GESTION DES CHATS ERRANTS**
  - les deux possibilités juridiques mises à la disposition du Maire pour gérer les chats errants en ville.
  - la responsabilité du Maire à l'égard des chats errants.
- 3. SAVOIR METTRE EN ŒUVRE LES DEUX TECHNIQUES DE REGULATION**
  - la pratique des procédures d'intervention des professionnels et des associations de protection animale.
  - la communication à adopter auprès des nourrisseurs.
- 4. CHOISIR SA TECHNIQUE DE REGULATION**
  - les critères d'évaluation de chacune des deux techniques (dynamique des populations de chats, risques sanitaires, gestion des populations de rongeurs, propreté, évaluation des coûts, ...).
  - définir ou renforcer la politique municipale de gestion des chats errants.

# CHIENS DANGEREUX

## MAITRISER LE POUVOIR DE POLICE DU MAIRE

Combinaison des aspects juridiques & du comportement de l'animal

### INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 3 jours.

**Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : contact@istav.net**

### PROGRAMME

1. **SE FAMILIARISER AVEC LES FONDEMENTS DU DROIT**
  - la hiérarchie des règles de droit.
  - les étapes du vote d'une loi.
  - la différence entre la responsabilité civile et pénale.
2. **MAITRISER LE POUVOIR DE POLICE JUDICIAIRE DU MAIRE**
  - les particularités de ce pouvoir et la hiérarchie du Maire.
  - les obligations d'information du Maire et des agents de la police municipale.
  - les enquêtes judiciaires permettant la saisie des animaux (exceptions au droit à l'inviolabilité du domicile).
  - le placement sous séquestre de l'animal saisi et son devenir.
  - les recours du citoyen.
3. **MAITRISER LE POUVOIR DE POLICE ADMINISTRATIVE DU MAIRE**
  - les particularités de ce pouvoir et la hiérarchie du Maire.
  - les mesures d'ordre général (obligatoires).
  - les mesures particulières aux animaux dangereux (facultatives ou obligatoires) : procédures préventives pour les animaux potentiellement dangereux - procédures d'urgence pour les animaux présentant un danger grave ou immédiat - procédures particulières en cas d'absence de déclaration (ou d'absence de permis de détention) d'un chien en Mairie - nouvelles mesures prévues par le projet de loi : le permis de détention et la procédure en cas de morsure.
  - les recours du citoyen.
4. **EMPECHER LA MISE EN OEUVRE DE LA RESPONSABILITE PENALE DU MAIRE**
  - les principes de la responsabilité pénale en cas de négligence.
  - les infractions et les sanctions au manquement à une obligation particulière de prudence ou de sécurité.
5. **IDENTIFIER LES CAS DE RESPONSABILITE DU MAITRE OU DU DETENTEUR D'UN CHIEN DANGEREUX**
  - panorama des infractions et des sanctions en vigueur et du projet de loi (ou de la loi votée).
  - détention des animaux de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie : ce qui va changer.
6. **COMPRENDRE LE COMPORTEMENT DU CHIEN**
  - le comportement normal du chien : du loup au chien, quelle évolution comportementale ? - développement du comportement chez le chiot - communication intra et spécifique.
  - le comportement agressif du chien : description du comportement agressif - différents types d'agressivité - facteurs d'agressivité - races de chiens et comportement agressif.
  - les races de chiens : l'espèce la plus malléable (diversité des races de chiens) - diversité du comportement en fonction des races de chiens - agressivité et races de chiens.
7. **EVALUER GLOBALEMENT LES RISQUES D'ACCIDENT**
  - statistiques relatives aux accidents.
  - agressivité physiologique et agressivité pathologique.
  - principales situations à risques.
8. **PREVENIR LES RISQUES**
  - évaluation comportementale du chien : principes, intérêts et limites.
  - éducation canine : principes, intérêts et limites.
  - éducation du maître : quels objectifs ? Quelles méthodes ? Qu'en attendre ?
  - correction des troubles du comportement.

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Résolution en temps réel des cas rencontrés par les participants.
- Démonstrations par un éducateur canin.
- Remise aux participants de tableaux synthétiques sur le droit en vigueur et le projet de loi en cours de discussion (avril 2008).

#### OBJECTIFS

- Identifier les risques de responsabilité pénale et civile du Maire et des détenteurs de chiens dangereux ou mordeurs.
- Prévenir leur mise en jeu par la connaissance de l'ensemble de la législation, des races et du comportement canin.
- Savoir-faire le choix de la meilleure intervention.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert de la relation homme-animal en ville.
- Educateur-canin.
- Juriste-formatrice.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

- Fourrières animales.
- Médiation canine.
- Prévenir la rage.
- Propreté canine en ville.

# COMMUNIQUER SUR L'ANIMAL EN VILLE OPTIMISER VOTRE COMMUNICATION POUR CHANGER LE COMPORTEMENT DE VOS ADMINISTRÉS

NOUVEAUTE

Valoriser véritablement vos actions et votre savoir-faire  
Réussir à mettre en avant les attentes et la sensibilité de vos lecteurs

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1 jour.

**Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)**

### PEDAGOGIE

- Alternance d'exposés illustrés et d'exercice pratiques.
- Analyse critique et constructive des documents des participants.
- Mise en œuvre immédiate des méthodes et des outils directement utilisables par les participants.

### OBJECTIFS

- Réussir sa communication interne et externe sur la place de l'animal en ville.
- Développer une communication « vendeuse ».
- Savoir faire face aux préjugés et aux affects de ses concitoyens.

### FORMATEUR

- Formateur-expert de la communication écrite et on-line sur l'animal destinée au grand public.

### FORMATION COMPLEMENTAIRE CONSEILLEE

- Chiens dangereux.
- Etourneaux.
- Fourrières animales.
- Médiation canine.
- Nouveaux oiseaux invasifs.
- Pigeons en ville.
- Propreté canine en ville.

## PROGRAMME

- 1. REALISER UNE COMMUNICATION ECRITE EFFICACE**
  - les grandes lois de la communication : l'effet miroir, la proximité, la part de rêve, la lisibilité, la convergence image-texte, la pédagogie, le sens du récit.
  - comment en tenir compte dans les différents types de productions éditoriales ?
- 2. CONCEVOIR DES OUTILS REDACTIONNELS D'ECRITURE ET DE MISE EN SCENE**
  - les différents niveaux de lecture.
  - le rôle des titres, chapeaux, légendes et intertitres.
  - le choix des couleurs et des illustrations, dessins ou photographies.
  - l'adéquation du vocabulaire.
  - le plan des articles.
  - le style éditorial.
- 3. CREER UNE SYNERGIE AVEC LES DIFFERENTS OUTILS DE COMMUNICATION ECRITE**
  - quelle place, quel message et quel rôle pour chaque support de communication ?
- 4. INTEGRER LA SPECIFICITE D'UNE COMMUNICATION AUTOUR DE L'ANIMAL EN VILLE**
  - bien identifier ses objectifs, cibler les connaissances et les attentes de ses lecteurs-concitoyens sont d'autant plus importants en matière de communication animalière que le thème est chargé d'affect et de présupposés nuisibles à tout changement de comportement.

*Chaque stagiaire bénéficie d'une analyse critique de ses supports de communication : les points faibles sont identifiés et des pistes de solutions sont apportées durant la formation.*

# ETOURNEAUX

## PREVENIR ET MAITRISER LEUR PROLIFERATION EN VILLE

Comprendre leur comportement pour appliquer des techniques de contrôle globales et efficaces tout en préservant la biodiversité

### INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1 jour.

*Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)*

### PROGRAMME

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Présentation de situations concrètes.

#### OBJECTIFS

- Identifier le comportement spécifique des étourneaux.
- Connaître les techniques traditionnelles et innovantes pour choisir celle qui aura le plus d'impact sur votre environnement.
- Préserver la biodiversité.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert des espèces invasives en ville.
- Juriste-formatrice.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

- Communiquer sur l'animal en ville.
- Grippe aviaire et pandémie grippale.
- Nouveaux oiseaux invasifs.
- Pigeons en ville.

#### 1. ADAPTATION DES OISEAUX A LA VILLE

- clarifier la notion d'adaptation à l'environnement.
- comprendre les particularités du biotope « ville ».
- prendre conscience des facilités d'adaptation des oiseaux à la ville.

#### 2. BIOLOGIE ET COMPORTEMENT DES ETOURNEAUX

- identifier leur reproduction, leur nourriture, leur dortoirs, leur vie sociale, leur communication et leur vol.
- intégrer les capacités d'adaptation des étourneaux en ville.
- appréhender l'acquisition de leur comportement et leur capacité de mémorisation.

#### 3. ASPECTS JURIDIQUES DE LA MAITRISE DES POPULATIONS D'ETOURNEAUX

- connaître le statut juridique des étourneaux.
- déterminer les interventions possibles.

#### 4. DYNAMIQUE DES POPULATIONS D'ETOURNEAUX ET LES FACTEURS LIMITANTS

- saisir les facteurs d'adaptation de l'étourneau à la ville.
- évaluer les différentes possibilités d'intervention, leur efficacité et leur limite (méthodes classiques et innovantes).

#### 5. SAVOIR METTRE EN PLACE UN PLAN DE MAITRISE DES POPULATIONS D'ETOURNEAUX

- diagnostiquer les particularités locales favorisant l'installation des étourneaux.
- établir un programme associant judicieusement le choix des méthodes.

#### 6. COMMUNIQUER AUPRES DES ADMINISTRÉS

- place de la communication dans le plan global de contrôle des populations d'étourneaux.
- pistes de réflexion pour trouver des messages efficaces de sensibilisation.
- faire participer ses administrés.

# FOURRIERE ANIMALE

## POUVOIR DE POLICE ET OBLIGATION DU MAIRE

Piloter et manager efficacement sa construction et sa gestion

### INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1,5 jours.

Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)

### PROGRAMME

1. **SAVOIR JUSTIFIER L'EXISTENCE D'UNE FOURRIERE – UNE OBLIGATION LEGALE**
  - la notion de divagation des animaux.
  - les pouvoirs de police du Maire à l'égard des animaux divagants ou errants.
  - la définition d'une fourrière.
  - les obligations du Maire et de la commune (+ leur responsabilité).
2. **PREVOIR LA CONSTRUCTION OU LA MODIFICATION D'UNE FOURRIERE**
  - application de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.
  - autres dispositions réglementaires spécifiques aux fourrières.
3. **MAITRISER LES ASPECTS TECHNIQUES DE L'INSTALLATION D'UNE FOURRIERE**
  - comment prévenir les pollutions extérieures (odeurs, déchets, eaux usées, etc.) ?
  - comment réussir à lutter contre le bruit, cette principale nuisance ?
  - quelles sont les règles particulières liées à la présence d'animaux ?
  - comment estimer les besoins en nombre de places ?
4. **GERER L'ACCUEIL DES ANIMAUX**
  - registre des entrées-sorties des animaux (capture, dépôt, enregistrement).
  - soins vétérinaires (suivi, entretien, identification, euthanasies).
  - hygiène des installations.
5. **FAIRE FONCTIONNER UNE FOURRIERE – ASPECTS ADMINISTRATIFS**
  - personnel de la fourrière.
  - certificat de capacité.
  - recherche des propriétaires d'animaux.
  - estimations de budgets prévisionnels.
  - taxe par habitant.
  - C.D.P.A..
6. **PERSONNALISER LA GESTION D'UNE FOURRIERE**
  - choix entre « régie directe » ou « délégation de service public » (déclinaison de ces deux modes de gestion)
  - leurs avantages et leurs inconvénients respectifs.

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Présentation de situations concrètes.
- Visite d'une fourrière.

#### OBJECTIFS

- Savoir installer une fourrière.
- Identifier son fonctionnement et les principes de sa gestion.
- Prévenir la responsabilité du Maire.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert de la relation homme-animal en ville.
- Juriste-formateur.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### CONSEILLEES

- Chats errants.
- Chiens dangereux.

# GRIPPE AVIAIRE & PANDEMIE GRIPPALE

Comprendre ce risque majeur pour préparer le plan communal de sauvegarde

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1 jour.

*Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : contact@istav.net*

## PROGRAMME

### I GRIPPE AVIAIRE : MALADIE ANIMALE TRANSMISSIBLE A L'HOMME

**COMPRENDRE LA GRIPPE AVIAIRE** : l'origine de la grippe aviaire – un virus capable d'évoluer rapidement.

**IDENTIFIER LES MODALITES DE CONTAMINATION** : quatre sources de contamination (animaux malades ou porteurs sains, cadavres d'animaux, fientes, eau) – sensibilité différente des animaux et des hommes (variation de sensibilité entre les espèces, variation de sensibilité entre les individus).

**SE PROTEGER DE LA GRIPPE AVIAIRE EN VILLE – TECHNIQUES ET REGLEMENTATION** : éviter le contact avec les animaux malades ou les porteurs sains – ramassage et traitement des cadavres d'animaux – prévenir la contamination par les fientes – éviter la contamination par l'eau – alimentation et risques de grippe aviaire.

**SAISIR L'EVOLUTION DE LA GRIPPE AVIAIRE** : évolution et répartition des foyers de grippe aviaire – évolution et répartition du nombre de cas humains – origines de cette évolution (oiseaux migrateurs ou commerce des oiseaux ?) – quels enseignements peut-on en tirer ?

### II PANDEMIE GRIPPALE : MALADIE TRANSMISSIBLE D'UN HOMME A L'AUTRE

**ORIGINE POSSIBLE DE CETTE FUTURE MALADIE** : modalités de transmission – aspects cliniques – méthodes de prévention – traitements – scénario d'apparition et de développement – conséquences sanitaires.

**INTERGRER LES RISQUES LIES A LA PANDEMIE GRIPPALE** : conséquences sanitaires – conséquences économiques.

**ELABORER UN PLAN DE PREVENTION ET DE LUTTE** : description du plan national – principaux rôles des collectivités locales dans la prévention et pendant la phase pandémique – plan de continuité de l'activité.

**COMMUNIQUER AUPRES DE LA POPULATION.**

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Gestes d'hygiène à adopter.
- Remise d'un recueil pour préparer le plan et l'action communale.

#### OBJECTIFS

- Comprendre la grippe aviaire.
- Savoir prendre les précautions utiles.
- Préparer le plan communal en cas de pandémie grippale.
- Connaître la réglementation en vigueur.
- Gérer les contraintes administratives du Maire.
- Communiquer efficacement.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert des zoonoses.
- Juriste-formateur.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

##### CONSEILLEES

- Etourneaux.
- Nouveaux oiseaux invasifs.
- Pigeons en ville.

# MEDIATION CANINE

Communication de proximité auprès des propriétaires de chiens  
Réussir à convaincre pour une ville propre

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 2,5 jours.

Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)

## PROGRAMME

### I LES BASES DU COMPORTEMENT CANIN

#### LE COMPORTEMENT NORMAL

- intégrer les éléments de base.
- percevoir les bases de la communication chez le chien.
- identifier les bases de l'éducation d'un chien.
- exercice pratique : commenter des situations comportementales filmées ou photographiées.

#### LE COMPORTEMENT SPECIFIQUE

- repérer les comportements agressifs du chien (normal et pathologique).
- comprendre le comportement défécatoire du chien.
- savoir démêler la fugue chez le chien.
- savoir interpréter le comportement d'anxiété du chien.

### II LES BASES DE LA COMMUNICATION ET LA CONSTRUCTION D'UN ARGUMENTAIRE

#### S'APPROPRIER LES BASES DE LA COMMUNICATION

- le principe d'émetteur-récepteur.
- le principe du verbal et du non-verbal.
- le cadre de référence du propriétaire du chien et du médiateur.
- leurs a priori sur ce qui les attend pendant leurs différentes interventions.
- mise en pratique : simulations filmées sur des mises en situation.

#### REUSSIR LA PRISE DE CONTACT : LES 3 PREMIERES SECONDES ESSENTIELLES

- Mise en pratique : préparer et s'approprier la phase de prise de contact.
- qu'est-ce-que je dois observer au préalable ?
  - comment aborder une personne avec son chien ?
  - quels sont les mots à dire et les mots à éviter ?

#### ELABORER SA STRATEGIE D'ARGUMENTATION

- 2 séances de mise en pratique pour préparer son argumentaire :
- que propose le médiateur ?
  - quels sont les motivations et les besoins du propriétaire ?
  - comment parler d'avantages ?
  - être pédagogue dans la conclusion.
  - simulations filmées sur des mises en situation.

#### ABORDER LA SITUATION DELICATE

- Adopter les bases de la communication non violente pour désamorcer et gérer une situation difficile.
- 2 séances de mise en pratique, dont l'une filmée, à partir des situations imaginées par les participants où ils devront trouver leurs propres réponses en sous-groupe.

#### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés ;
- Nombreuses mises en situation et simulations de groupe.
- 5 étapes structurées basées sur les acquis des étapes précédentes.

#### OBJECTIFS

- Rassurer les médiateurs ;
- Communiquer avec efficacité avec différents propriétaires ;
- Connaître les bases de la communication de proximité ;
- Se positionner de manière positive ;
- Repérer les comportements du chien qui sont un moyen de rentrer en contact avec le maître ;
- Identifier les comportements canins posant des problèmes d'insertion en ville.

#### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert de la relation homme-animal en ville.
- Formateur-expert en communication de proximité.

#### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

- Chiens dangereux.
- Communiquer sur l'animal en ville.
- Propreté canine.

# NOUVEAUX OISEAUX INVASIFS EN VILLE PREVENIR OU LIMITER LEUR PROLIFERATION PRESERVER LA BIODIVERSITE

Corneilles noires, pies, corbeaux freux, goélands, mouettes, ...

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1,5 jours.

*Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)*

## PROGRAMME

### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Présentation de situations concrètes.

### OBJECTIFS

- Diagnostiquer les causes d'envahissement d'un lieu par les nouveaux oiseaux invasifs.
- Identifier les techniques de régulation possibles pour faire cesser la prolifération.
- Piloter la mise en place de ces techniques.
- Connaître la réglementation.
- Préserver la biodiversité et l'environnement.

### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire spécialiste de la faune sauvage en ville.
- Juriste-formateur.

### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### CONSEILLEES

- Etourneaux en ville.
- Grippe aviaire et pandémie grippale.
- Pigeons en ville.

### 1. LES BASES DE L'ADAPTATION DES OISEAUX A LA VILLE

- clarifier la notion d'adaptation à l'environnement.
- identifier les particularités du biotope « ville ».
- prendre conscience de la facilité d'adaptation des oiseaux à la ville.

### 2. PARTICULARITES DES CORVIDES : CORNEILLES NOIRES, PIES, CORBEAUX FREUX

- assimiler les bases de la biologie et du comportement des corvidés invasifs.
- comprendre la réglementation applicable aux corvidés :
  - statuts juridiques.
  - interventions autorisées sur ces populations.
- saisir la dynamique des populations de corvidés et ses facteurs limitant :
  - connaître les spécificités d'adaptation des corvidés à la ville.
  - en déduire les méthodes d'intervention, leur efficacité et leur limite.
- élaborer un plan de maîtrise des populations de corvidés :
  - diagnostiquer les particularités locales favorisant l'installation des corvidés.
  - établir un programme en associant judicieusement les méthodes.

### 3. PARTICULARITES DES LARIDES : GOELANDS, MOUETTES

- assimiler les bases de la biologie et du comportement des laridés invasifs.
- comprendre la réglementation applicable aux laridés :
  - statuts juridiques.
  - interventions autorisées sur ces populations.
- saisir la dynamique des populations de laridés et ses facteurs limitant :
  - connaître les spécificités d'adaptation des laridés à la ville.
  - en déduire les méthodes d'intervention, leur efficacité et leur limite.
- élaborer un plan de maîtrise des populations de laridés :
  - diagnostiquer les particularités locales favorisant l'installation des laridés.
  - établir un programme en associant judicieusement les méthodes.

### 4. PRESERVER LA BIODIVERSITE DES OISEAUX

# PIGEONS EN VILLE

Gérer les populations de pigeons en préservant la biodiversité  
Existe-t-il une méthode miracle ?

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1,5 jours.

*Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)*

## PROGRAMME

### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Présentation de situations concrètes.
- Mise en situation pendant ½ journée sur un lieu envahi.

### OBJECTIFS

- Diagnostiquer les causes d'invasion d'un lieu par les pigeons ;
- Identifier les interventions possibles pour faire cesser la prolifération et piloter leur mise en place ;
- Connaître la réglementation ;
- Préserver la biodiversité et l'environnement.

### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert de la faune sauvage en ville.
- Juriste-formateur.

### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### CONSEILLEES

- Communiquer sur l'animal en ville.
- Etourneaux en ville.
- Grippe aviaire et pandémie grippale.
- Nouveaux oiseaux invasifs.

- 1. LES BASES DE L'ADAPTATION DES OISEAUX A LA VILLE**
  - clarifier la notion d'adaptation à l'environnement.
  - identifier les particularités du biotope « ville ».
  - prendre conscience de la facilité d'adaptation des oiseaux en ville.
- 2. LA BIOLOGIE DU PIGEON**
  - repérer précisément le mode de vie des pigeons.
  - comprendre leur adaptation en ville.
  - connaître les principaux facteurs limitant le développement des populations de pigeons.
- 3. LA DYNAMIQUE DES POPULATIONS DE PIGEONS**
  - saisir l'évolution de l'effectif d'une population animale dans un milieu constant ou variable.
  - anticiper les principales variations de l'environnement ayant des conséquences sur l'effectif d'une population de pigeons.
  - intégrer les facteurs essentiels de maîtrise des populations de pigeons.
- 4. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**
  - assimiler les obligations des particuliers.
  - connaître les procédures juridiques utilisables par le Maire.
  - faire connaître les procédures à engager par les particuliers contre les contrevenants.
  - se rendre compte des limites de ces deux procédures.
- 5. LES TECHNIQUES DE MAITRISE DES POPULATIONS DE PIGEONS**
  - découvrir les grands principes de maîtrise des populations de pigeons et le détail de chacune des méthodes proposées sur le marché.
  - comprendre l'intérêt et l'efficacité de chacune des méthodes.
- 6. LA COMMUNICATION AUPRES DES PARTICULIERS**
  - réunir des pistes de réflexion pour trouver des messages efficaces de sensibilisation.
  - cibler la place de la communication dans le plan global de contrôle des populations de pigeons.
- 7. MISE EN PRATIQUE**  
Etude de cas sur photos et visite d'un établissement envahi par les pigeons où les participants devront faire leur propre diagnostic et élaborer une stratégie de maîtrise.

# PREVENIR LA RAGE

Anticiper un risque majeur d'une particulière gravité  
Agir avec efficacité

N  
O  
U  
V  
E  
A  
U  
T  
E

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 1 jour.

*Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)*

### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Résolution en temps réel des cas rencontrés par les participants.
- Remise aux participants de tableaux synthétiques sur le droit en vigueur.

### OBJECTIFS

- Réaliser un plan communal de lutte contre la rage.
- Prévenir la responsabilité du Maire.
- Comprendre cette maladie pour anticiper les risques..
- Appréhender la législation et les risques sanitaires.

### FORMATEURS

- Docteur vétérinaire, formateur-expert des zoonoses.
- Juriste-formateur.

### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### CONSEILLEES

- Chiens dangereux.
- Grippe aviaire et pandémie grippale.
- Fourrières animales.

## PROGRAMME

### 1. COMPRENDRE LA RAGE

- description du virus.
- espèces sensibles à la rage.
- mode de transmission.
- incubation et symptômes.

### 2. PREVENIR ET TRAITER LA RAGE CHEZ L'HOMME ET CHEZ L'ANIMAL

- vaccins préventifs et curatifs.

### 3. REPERER LES RISQUES DE CONTAMINATION EN FRANCE

- forte présence de la rage dans certains pays.
- analyse des dernières contaminations en France.

### 4. METTRE EN PLACE ET PILOTER LE PLAN COMMUNAL DE LUTTE CONTRE LA RAGE

- réglementation sanitaire et pouvoirs de police du Maire.
- méthodologie générale.

### 5. COMMUNIQUER EN INTERNE ET AUPRES DES ADMINISTRÉS

# PROPRETE CANINE EN VILLE

Méthodes clés pour réussir le plan propreté canine

## INSCRIPTIONS

Cette formation est à réaliser dans vos locaux.  
Tarifs établis sur devis.

Durée : 2 jours.

**Conseils, devis et inscriptions : 01 43 62 67 82 - Fax : 01 43 63 51 43 – messagerie : [contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)**

## PROGRAMME

### PEDAGOGIE

- Exposés illustrés.
- Approche pragmatique qui permet d'établir un plan propreté fiable.
- Les participants travaillent en sous-groupe et élaborent un plan propreté dans un quartier.

### OBJECTIFS

- Réussir et conduire un dispositif global adapté à votre ville sans surcoût excessif.
- Maîtriser les caractéristiques, les méthodes et les outils d'un tel projet.
- Identifier le comportement du chien et de son maître.
- Connaître les différents aménagements et leurs spécificités.
- Valoriser le métier des agents.

### FORMATEURS

- Ancien élu qui a mis en place un plan global propreté.
- Docteur vétérinaire spécialiste de la relation homme-animal en ville.
- Juriste-formateur.

### FORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

- Chiens dangereux.
- Communiquer sur l'animal en ville.
- Médiation canine.

- 1. SE FAMILIARISER AVEC LA PROPRETE CANINE** : pour trouver un consensus entre les sentiments d'affect et de dégoût, importance de mettre en place une démarche globale pour obtenir un résultat efficace.
- 2. INTEGRER LE COMPORTEMENT DU CHIEN DANS LA STRATEGIE PROPRETE** : la différence entre le comportement normal et pathologique du chien – les particularités du comportement éliminatoire – les principaux troubles du comportement ayant des conséquences sur l'élimination.
- 3. MAINTENIR LE NETTOYAGE COMMUNAL DES DEJECTIONS** : les différentes méthodes de nettoyage et leurs limites – la place du nettoyage dans le plan global de la propreté canine.
- 4. FAIRE RAMASSER PAR LES MAITRES LES DEJECTIONS DE LEUR CHIEN** : les différentes méthodes du ramassage individuel – la réglementation – les limites et l'optimisation de cette méthode – la place du ramassage individuel dans le plan global de la propreté canine.
- 5. CONCEVOIR DES ESPACES PROPRETE ADAPTES AU CHIEN ET A LEUR MAITRE** : les règles de conception d'un espace propreté – la méthode pour localiser l'emplacement d'un espace propreté – les conditions d'entretien d'un espace propreté – la place des espaces propreté dans le plan global de la propreté canine.
- 6. PASSER DU CONSTAT DE NUISANCE AU CHANGEMENT DES MENTALITES – VALORISER L'EDUCATION CANINE** : l'essentiel de la communication entre l'homme et le chien – les principes de l'éducation canine – les différentes solutions d'éducation canine – la place de l'éducation canine dans le plan global de la propreté canine.
- 7. ELABORER UN PLAN DE COMMUNICATION ADAPTE POUR MODIFIER LE COMPORTEMENT DE VOS ADMINISTRES** : l'importance de la communication de proximité sur le terrain par la médiation canine – organiser des événements à valeur ajoutée – adapter vos messages de communication dans la presse communale – la place de la communication dans le plan global de la propreté canine.
- 8. REUSSIR A BATIR UN PLAN PROPRETE – MISE EN PRATIQUE** : les participants rédigeront en sous-groupe leur plan propreté dans un quartier.

# I.S.T.A.V.

*Institut Scientifique et Technique  
de l'Animal en Ville*

## VOS CONTACTS

### FORMATION & CONSEIL

**Tél. : 01 43 62 67 82**

**Fax : 01 43 63 51 43**

### SITE

[www.istav.net](http://www.istav.net)

### E-MAIL

[contact@istav.net](mailto:contact@istav.net)

## ADRESSE & ACCES

### ISTAV

**85, avenue Pasteur – 93260 Les Lilas**

### METRO

**Ligne 11 – *station Mairie des Lilas*  
Ligne 3 bis – *station Porte des Lilas***

### BUS

**115 - *arrêt Rue de Noisy le Sec*  
105, 129 - *arrêt Mairie des Lilas*  
61, 96, 170, 249, PC2, PC3 - *arrêt Porte des Lilas***

### PERIPHERIQUE

**Porte des Lilas**

### PARKINGS

**93, rue de Paris – 93260 Les Lilas  
167, rue de Paris – 93260 Les Lilas**